

(LBM)³	GCS DE BIOLOGIE MEDICALE (LBM)³	R2-a-B-ENR 12
Date d'application : 2022-04-02	PROTOCOLE DE THROMBOLYSE AVC AUX URGENCES	Version : 3

Ce document a pour objectif de décrire la prise en charge d'un bilan de patient victime d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC).

Selon les résultats de ses examens, il va pouvoir ou non entrer dans un protocole et bénéficier d'un traitement particulier.

Ces patients sont pris en charge aux urgences et étiquetés « téléthrombolyse »

Les résultats TP/TCA/INR et plaquettes **sont d'une urgence extrême et doivent être rendus dans les 30 mn**

Avant l'arrivée du patient, dès que les urgences sauront via le SAMU qu'un patient AVC va être adressé, ils nous avertiront par téléphone

1. Enregistrement des bilans :

- A l'entrée du patient, un bilan sera prélevé et amené dans une pochette rouge.
- Ce bilan doit vous être remis en mains propres en vous prévenant qu'il s'agit d'un AVC.
- Sur le bon de demande sera écrit « bilan AVC n°1 » et les analyses cochées
- Sur ce bon sera également écrit le numéro de téléphone du référent aux urgences (personne à contacter) entouré (4310 ou 4311)
- Enregistrer le bilan AVC 1 (qui comporte TP/TCA/INR/plaquettes/SUP1) sans se poser la question d'un traitement anticoagulant
- Un tube 1 EDTA et 2 citratés seront systématiquement prélevés au cas où il y ait des agrégats plaquettaires (pour ne pas perdre de temps à demander un nouveau prélèvement).



ne pas centrifuger ce 2^{ème} tube citraté

Il correspond au SUP1 inclus dans le bilan et, en cas de besoin, il suffira d'enregistrer des plaquettes citratées et recoller l'étiquette dessus.

- Dans un 2^{ème} temps, un autre bilan « AVC n°2 » sera acheminé au laboratoire pour ce même patient
- Enregistrer alors un autre dossier AVC2 (NF/GS/RAI/IONO/tropo/CRP)
- Ce bilan est à réaliser sans urgence
- En cas de problème ou de non-conformité joindre le 4310 ou le 4311 en fonction du numéro entouré sur le bon de demande

2. Validation et communication des résultats :

Résultats des plaquettes :

- Si agrégats
 - Enregistrer une numération plaquettaire sur tube citraté
 - Annuler l'analyse « SUP1 »
- Si thrombopénie : téléphoner le résultat des plaquettes donné par l'automate en précisant qu'il s'agit d'une estimation (la thrombopénie récuse la téléthrombolyse)